



Audit - Expertise comptable - Gestion - Formation

**RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS**  
**DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

sur l'exercice clos le  
31 décembre 2011

du  
**FEDERATION CFTC-CMTE**  
**128 Avenue Jean Jaurès**  
**93500 PANTIN**

**Société d'expertise comptable et de commissariat aux comptes**

8A, rue des petits prés 67300 Schiltigheim • Tél. : +33(0)3 90 20 05 80 • Fax : +33(0)3 90 20 05 89 • [auditoria@orange.fr](mailto:auditoria@orange.fr) • N° formation 426 703 862 67  
SARL au capital de 1000 € Siret : 495 241 853 000 11 TVA intracommunautaire : FR 454 952 418 53 APE : 6920Z RCS Strasbourg TI B 495 241 853

[www.gestion-strategies.fr](http://www.gestion-strategies.fr)

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Bureau et qui a pris effet à partir des comptes clos le 31 décembre 2010, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011, sur :

- le contrôle des comptes annuels du « FEDERATION CFTC-CMTE», tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi,

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Bureau. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

## **I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondage, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de votre organisation syndicale à la fin de cet exercice.

## **II. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS**

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment:

- Nous nous sommes assurés de l'exhaustivité des formations et des droits syndicaux enregistrés en produits et du bon rattachement à l'exercice de l'ensemble des autres produits de votre organisation syndicale.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## **III. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Trésorier et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Schiltigheim, le 1er octobre 2012

Pour la société AUDITORIA

Dan GOMPEL

Commissaire aux Comptes



## Bilan actif

Fédération CFTC CMTE

Etats de synthèse au 31/12/2011

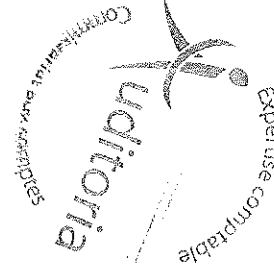
	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/11	Net au 31/12/10
<b>ACTIF</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Concessions, brevets et droits assimilés	1 792,80	117,86	1 674,94	
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Autres immobilisations corporelles	78 553,77	64 612,29	13 941,48	12 563,45
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	140 000,00		140 000,00	
TiAP & autres titres immobilisés	47 631,60		47 631,60	47 631,60
Autres immobilisations financières				5 135,00
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>267 978,17</b>	<b>64 730,15</b>	<b>203 248,02</b>	<b>65 330,05</b>
<b>Stocks</b>				
Avances et acomptes versés sur commandes	1 256,00		1 256,00	16 147,00
<b>Créances</b>				
Usagers et comptes rattachés	110 204,60	10 500,00	99 704,60	214 589,90
Autres créances	307 573,02	153 462,60	154 110,42	56 964,80
<b>Divers</b>				
Valeurs mobilières de placement	191 200,00	4 557,00	186 643,00	234 045,02
Disponibilités	338 216,95		338 216,95	230 364,34
Charges constatées d'avance	5 098,67		5 098,67	2 093,71
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>953 549,24</b>	<b>168 519,60</b>	<b>785 029,64</b>	<b>754 204,77</b>
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>				
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>1 221 527,41</b>	<b>233 249,75</b>	<b>988 277,66</b>	<b>819 534,82</b>

## Bilan passif

Fédération CFTC CMTE

Etats de synthèse au 31/12/2011

	Net au 31/12/11	Net au 31/12/10
<b>PASSIF</b>		
Fonds syndicaux	863 811,99	863 811,99
Report à nouveau	-267 114,50	32 396,77
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>-97 108,04</b>	<b>-299 511,27</b>
<b>FONDS PROPRES</b>	<b>499 589,45</b>	<b>596 697,49</b>
Fonds associatifs avec droit de reprise		
<b>AUTRES FONDS ASSOCIATIFS</b>	<b>46 044,00</b>	<b>40 699,00</b>
Provisions pour charges		
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>46 044,00</b>	<b>40 699,00</b>
<b>FONDS DEDIES</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
<i>Découverts et concours bancaires</i>	<i>198,86</i>	<i>125,56</i>
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	198,86	125,56
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	366 173,16	131 330,26
Dettes fiscales et sociales	18 903,22	22 822,55
Autres dettes	26 033,77	27 859,96
Produits constatés d'avance	31 335,20	
<b>DETTES</b>	<b>442 644,21</b>	<b>182 138,33</b>
<b>ECARTS DE CONVERSION</b>		
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>988 277,66</b>	<b>819 534,82</b>



# Compte de résultat

Fédération CFTC CMTE

Etats de synthèse au 31/12/2011

	du 01/01/11 au 31/12/11 12 mois	%	du 01/01/10 au 31/12/10 12 mois	%	Simple : Variation en valeur	%
Production vendue	131 185,58	99,93	162 774,40	100,00	-31 588,82	-19,41
Reprises et Transferts de charge	213 663,18	162,76	172 483,17	105,96	41 180,01	23,87
Cotisations	158 035,09	120,38	142 778,62	87,72	15 256,47	10,69
Dons	91,00	0,07			91,00	
Formation	269 926,99	205,62	246 203,25	151,25	23 723,74	9,64
Droit Syndical	280 570,19	213,72	257 704,32	158,32	22 865,87	8,87
Autres produits	15,86	0,01	210,92	0,13	-195,06	-92,48
<b>Produits d'exploitation</b>	<b>1 053 487,89</b>	<b>802,49</b>	<b>982 154,68</b>	<b>603,38</b>	<b>71 333,21</b>	<b>7,26</b>
Autres achats non stockés et charges ext	952 485,66	725,56	1 031 809,55	633,89	-79 323,89	-7,69
Impôts et taxes	16,37	0,01	7 138,43	4,39	-7 122,06	-99,77
Salaires et Traitements	92 443,40	70,42	56 245,43	34,55	36 197,97	64,36
Charges sociales	34 515,47	26,29	19 565,86	12,02	14 949,61	76,41
Amortissements et provisions	29 592,46	22,54	203 353,08	124,93	-173 760,62	-85,45
Autres charges	127 824,56	97,37	89 249,05	54,83	38 575,51	43,22
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>1 236 877,92</b>	<b>942,19</b>	<b>1 407 361,40</b>	<b>864,61</b>	<b>-170 483,48</b>	<b>-12,11</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>-183 390,03</b>	<b>-139,70</b>	<b>-425 206,72</b>	<b>-261,22</b>	<b>241 816,69</b>	<b>-56,87</b>
Produits financiers	46 172,12	35,17	24 952,38	15,33	21 219,74	85,04
Charges financières	3 246,12	2,47	1 507,23	0,93	1 738,89	115,37
<b>Résultat financier</b>	<b>42 926,00</b>	<b>32,70</b>	<b>23 445,15</b>	<b>14,40</b>	<b>19 480,85</b>	<b>83,09</b>
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>-140 464,03</b>	<b>-107,00</b>	<b>-401 761,57</b>	<b>-246,82</b>	<b>261 297,54</b>	<b>-65,04</b>
Produits exceptionnels	57 608,02	43,88	231 255,16	142,07	-173 647,14	-75,09
Charges exceptionnelles	14 252,03	10,86	129 004,86	79,25	-114 752,83	-88,95
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>43 355,99</b>	<b>33,03</b>	<b>102 250,30</b>	<b>62,82</b>	<b>-58 894,31</b>	<b>-57,60</b>
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>-97 108,04</b>	<b>-73,97</b>	<b>-299 511,27</b>	<b>-184,00</b>	<b>202 403,23</b>	<b>-67,58</b>
Contribution volontaires en nature						
Total des produits						
Total des charges						



Fédération CFTC - CMTE  
Exercice 01.01.2011 - 31.12.2011

# ANNEXES



## Table des matières :

<b>1</b>	<b>Faits majeurs de l'exercice</b>
1.1	<i>Evénements principaux de l'exercice</i>
1.2	<i>Principes, règles et Méthodes comptables</i>
1.2.1	Présentation des comptes
1.2.2	Méthode générale
1.2.3	Comptabilisation des produits et charges
<b>2</b>	<b>Informations relatives au bilan</b>
2.1	<i>Actif</i>
2.1.1	Tableau des immobilisations et dépréciations
2.1.2	Créances
2.1.3	Produits à recevoir
2.1.4	Valeurs mobilières de placement
2.1.5	Charges constatées d'avance
2.2	<i>Passif</i>
2.2.1	Fonds syndicaux
2.2.2	Provisions pour risques et charges
2.2.3	Fonds dédiés - Tableau de suivi
2.2.4	Etat des dettes
2.2.5	Charges à payer
<b>3</b>	<b>Informations relatives au compte de résultat</b>
3.1	<i>Tableau de détermination des ressources</i>
3.1.1	Fait générateur des cotisations
3.1.2	Contributions publiques de financement
3.2	<i>Contributions volontaires en nature</i>
<b>4</b>	<b>Autres informations</b>
4.1	<i>Engagements donnés</i>
4.2	<i>Engagements reçus</i>
4.3	<i>Engagement de retraite</i>
4.4	<i>Compte Epargne Temps</i>
4.5	<i>Engagements crédit-bail</i>
4.6	<i>Effectif</i>
4.7	<i>Droit individuel à la formation</i>

Les états financiers de la Fédération CFTC - CMTE se caractérisent pour l'exercice ouvert le 1<sup>er</sup> janvier 2011 et clos le 31 décembre 2011 par les données suivantes :

Total du bilan	988 278 €
Produits d'exploitation	1 053 488 €
Déficit	97 108 €

La présente annexe fait partie intégrante des états financiers de la Fédération CFTC CMTE :

## 1/Faits majeurs de l'exercice

### 1.1 Evénements principaux de l'exercice

L'exercice 2011, d'une durée de 12 mois couvrant l'année civile, est le troisième exercice d'application du règlement comptable n°2009-10 issu de la loi n° 2008-789 du 20 août 2008 portant « renouveau de la démocratie sociale et réforme du temps de travail » et le décret n° 2009 - 1665 du 28 décembre 2009.

En 2010, l'association a nommé un commissaire aux comptes pour la validation des comptes annuels.

Le trésorier en fonction en 2010, Monsieur Jean Georges Dreger, a été condamné en 2011 par le Tribunal pour abus de confiance, usage de faux en écriture. Il a été condamné pour les périodes de 2005 à 2010 à 140 636,75 euros pour la réparation des préjudices envers la CFTC - CMTE. Cette somme a été inscrite dans les comptes 2010, mais a été provisionnée à 100 % car Monsieur Dreger n'est pas solvable pour l'instant. Aucun versement n'est intervenu durant l'année 2011.

La CFTC a déménagé en milieu d'année 2010 pour rejoindre la maison de la CFTFC à Pantin. Les frais de déménagement figurent dans les comptes 2010. Durant l'année 2011, elle n'a pas payé de loyers pendant 6 mois, en encore avec le bailleur. Des frais d'aménagement et installation du matériel informatique ont été engagés en 2011.

Le 4<sup>ème</sup> congrès fédéral s'est tenu du 17 au 19 mai 2011 à la Rochelle. Des factures de partenariat ont été faites pour un montant de 63 500 €. Il a occasionné également des frais de déplacement et des frais de gestion (54 116 €).

La masse salariale a augmenté, car Catherine, embauchée fin 2010 est présente à temps complet sur 2011.

### 1.2 Principes, règles et méthodes comptables

#### 1.2.1 Présentation des comptes

Les documents dénommés états financiers comprennent :

- le bilan,
- le compte de résultat.
- l'annexe.

#### 1.2.2 Méthode générale

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général.

La Fédération a arrêté ses comptes en respectant le règlement n°99-03 et ses règlements modificatifs, le règlement n°99-01 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations ainsi que le règlement n°2009-10 du 3 décembre 2009 afférent aux règles comptables des organisations syndicales.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

#### 1.2.3 Comptabilisation des produits et charges

Les produits perçus par les organisations syndicales sont comptabilisés conformément aux dispositions du paragraphe 222-1 du règlement n°99-03, sous réserve des modalités suivantes prévues pour les cotisations.

Les charges supportées par les organisations syndicales sont comptabilisées conformément aux dispositions du paragraphe 221-1 dudit règlement.





## 2/Informations relatives au bilan

### 2.1 Actif

#### 2.1.1 Immobilisations et amortissements

- Immobilisations incorporelles

Présence d'immobilisations incorporelles au 31/12/2011 : il s'agit de l'achat du logiciel Ciel comptabilité d'un montant de 1792 €

- Immobilisations corporelles

Il n'y a pas d'immobilisations concernant des immeubles et terrains dans les comptes annuels.

Les autres immobilisations corporelles ont été évaluées selon leur valeur en l'état à l'ouverture de l'exercice.

Les immobilisations corporelles acquises sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

- Méthodes d'amortissement

Les durées d'amortissement retenues sont les suivantes :

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Installations générales - Agencement	Linéaire	5 ans
Matériel de bureau et informatique	Linéaire	3 ans

- Tableau des immobilisations



IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	
		Consecutives à réévaluation au cours de l'exercice	Acquis, créations, apports et de poste à poste
Frais d'établissement, recherche et dev.			
Autres postes d'immobilisations incorp.		0	1 792
<b>Totaux:</b>	<b>TOTAL I</b>		
	<b>TOTAL II</b>		
Sur soi propre			
Sur soi d'autrui			
Installations générales, agencements et aménagements des constructions			
Installations techniques, matériel et outillage industriels			
Autres aménagements divers	4 364		3 156
Immobilisations Matériel de transport			
corporelles	63 428		8 819
Matériel bureau et informatique, mobilier			
corporelles			
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
<b>TOTAL III</b>			
Participations	67 792	0	11 975
Autres titres immobilisés	47 632		140 000
Prêts et autres immobilisations financières			
	5 135		
<b>TOTAL IV</b>			140 000
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)</b>			153 768
<b>IMMOBILISATIONS</b>			
Par virements de poste à poste		Par cessions à des tiers ou mises HS	
<b>TOTAL I</b>		<b>TOTAL II</b>	
<b>TOTAL II</b>		<b>TOTAL III</b>	
<b>TOTAL III</b>		<b>TOTAL IV</b>	
<b>TOTAL IV</b>		<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)</b>	
Frais d'établissement recherche et dev.			
Autres postes d'immobilisations incorp.			
<b>Totaux:</b>			
Sur soi propre			
Sur soi d'autrui			
Installations générales, agencements et aménagements des constructions			
Installations techniques, matériel et outillage industriels			
Autres aménagements divers			
Immobilisations Matériel de transport			
corporelles		1 213	71 033
Matériel bureau et informatique, mobilier			
corporelles			
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
<b>TOTAL III</b>	0	1 213	78 554
Participations			187 632
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			
		5 135	
<b>TOTAL IV</b>	0	5 135	187 632
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)</b>	0	6 348	267 976

- Tableau des amortissements et dépréciations

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE			
	Amortissements cumulés au début de l'exercice	Augmentations: dotations de l'exercice	Diminutions d'amortissement de l'exercice	Amortissements cumulés à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, de recherche et de développement				0
Autres immobilisations incorporelles				0
Terrains				0
Construction		118		118
Instal. techniques, matériel outillage ind.				0
Autres immobilisations corporelles				0
TOTAL I				0
TOTAL II		118		118
Sur sol propre				0
Sur sol d'autrui				0
Inst. génér., agencem. aménagement constr.				0
Instal. génér., agence. aménagement divers	424	1 076		1 500
Matériel de transport				0
Matériel de bureau et informatique, mobilier	54 804	9 054	746	63 112
Emballages, récupérables et divers				0
TOTAL III	55 229	10 130	746	64 612
TOTAL GENERAL (I+II+III)	55 229	10 247	746	64 730

#### • Immobilisations financières

Elles sont composées de :

- Parts de la SCI CFTC : 1 390 parts à 33,54 euros soit un total de 46 620,60 euros.
- Parts de la SCI Maison commune CFTC : 1011 parts à 1 euros soit un total de 1011 euros

Avance à la SCI Maison commune : 140 000 euros

Des dépréciations sont constatées au 31 décembre en cas de moins-value latente.

Les plus-values latentes ne font pas l'objet d'une comptabilisation conformément au principe de prudence.

#### 2.1.2 Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	187 632		187 632
Actif circulant & charges d'avance	424 132	260 170	163 963
<b>TOTAL</b>	<b>611 764</b>	<b>260 170</b>	<b>351 594</b>

#### 2.1.3 Produits à recevoir

Ils sont constitués par ( en valeur brute):

- Cotisations à recevoir : 43 889,40 €
- Subventions et contributions à recevoir : 66 315,20 €
- Autres produits à recevoir : 307 573,02 €

#### 2.1.4 Valeurs mobilières de placement

Au 1 janvier, les valeurs mobilières de placement étaient évaluées à leur valeur de 235 505,02 €

Les mouvements de l'année sur les valeurs mobilières de placement ont été évalués au coût unitaire moyen pondéré pour les cessions et au coût d'achat pour les acquisitions.

Les cessions ont été de 234 239 euros ayant générées une plus value de 39 935 euros

Des dépréciations sont constatées en fin d'exercice en cas de moins-value latente. Au 31 décembre, une dépréciation de 4 557 euros a été provisionnée sur les valeurs mobilières Drakkar..

Les plus-values latentes ne font pas l'objet d'une comptabilisation conformément au principe de prudence.

Au 31 décembre, les valeurs mobilières de placement étaient évaluées à leur valeur de 191 200 €

#### 2.1.5 Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance correspondent à des charges d'exploitation de l'exercice, et sont composées de :

- IBM : Maintenance de janv à avril 2012	273,86
- IBM : Maintenance de janv à mai 2012	175,41
- Axcom : Maintenance 1tr 2012	2 870,40
- Satas : Loc mach affranchir janv à juin 2012	1 563,00
- NDF Prouff : clés 3G 24 mois	216
<b>Total :</b>	<b>5098,67</b>



Expertise comptable

## 2.2 Passif

### 2.2.1 Fonds syndicaux

Les principaux mouvements sur l'exercice sont les suivants :

	Début d'exercice	Affectation du résultat	Fin d'exercice
Fonds syndicaux	863 812		863 812
Réserves			0
Report à nouveau	32 397	-299 511	-267 115
Résultat N-1	-299 511	299 511	0
Résultat en instance d'affectation			-97 108
<b>Total</b>	<b>596 697</b>	<b>0</b>	<b>499 589</b>

### 2.2.2 Provision pour risques et charges

#### • Evaluation des provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges se rapportent essentiellement aux :

- Provision pour litiges :
- Provision pour charges
- Provision relative aux engagements pris en matière de retraite et engagements similaires : 46 044 €

L'association a décidé de provisionner l'indemnité de départ à la retraite pour les salariés présentes au 31 décembre 2011.

Les hypothèses retenues pour l'évaluation de l'indemnité de départ à la retraite sont :

- calcul basé sur le salaire en fin de carrière,
- calcul retenant les droits accumulés en fin de carrière; méthode rétrospective proratisée sur l'ancienneté
- La quotité de droits cumulés en fin de carrière est basée sur la convention collective
- Départ volontaire ou à l'initiative du salarié
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : lent
- Taux moyen d'augmentation des salaires : 0,4 %
- Taux d'actualisation retenu : 5 %
- Taux moyen de charges sociales : 38 %

#### • Tableau des provisions pour risques et charges

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentations Detractions de l'exercice	Diminutions Reprises de l'exercice	Montant net à la fin de l'exercice
Provisions pour investissement				0
Amortissements dérogatoires				0
Autres provisions réglementées				0
<b>TOTAL I</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Provisions pour litiges				0
Provisions pour amendes et pénalités				0
Provisions pour pensions et obligations similaires	40 699	5 345	0	46 044
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				0
Autres provisions pour risques et charges				0
<b>TOTAL II</b>	<b>40 699</b>	<b>5 345</b>	<b>0</b>	<b>46 044</b>
<b>TOTAL GENERAL (I + II)</b>	<b>40 699</b>	<b>5 345</b>	<b>0</b>	<b>46 044</b>
	- d'exploitation			
	- financiers			
	- exceptionnel			
Dont detractions et reprises				

### 2.2.3 Fonds dédiés

Ressources	Montant des fonds affectés au projet	Fonds à dégager au début de l'exercice (19)	Utilisation en cours d'exercice (7994)	Engagement à réaliser sur ressources affectées (6894)	Fonds restant à engager en fin d'exercice (19)
<b>Total</b>					

### 2.2.4 Etat des dettes

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	199	199		
Dettes financières diverses	0			
Fournisseurs	366 173	366 173		
Dettes fiscales & sociales	18 903	18 903		
Dettes sur immobilisations	0			
Autres dettes	26 034	26 034		
Produits constatés d'avance	31 335	31 335		
<b>TOTAL</b>	<b>442 644</b>	<b>442 644</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

### 2.2.5 Charges à payer

Les charges à payer correspondent à des charges d'exploitation :

- Factures non parvenues : 68 565 €
- Diverses charges d'exploitation : social + divers 7 160 €
- Contributions à verser aux organisations Cfc : €

### 3/ Informations relatives au compte de résultat

#### 3.1 Ressources annuelles

La Fédération a perçu 1 007 107,06 € de ressources annuelles comme le présente le tableau ci-dessous :

Cotisations reçues	158 035,09
Reversements de cotisations	
Subventions reçues	
Autres produits d'exploitations perçus	895 452,80
Produits financiers perçus	46 172,12
<b>Total des ressources</b>	<b>1 099 660,01</b>

#### 3.1.1 Fait générateur de la comptabilisation des cotisations

Le fait générateur de la reconnaissance en produits de la cotisation est constaté lors de l'encaissement de la cotisation selon les bordereaux édités du système INARIC (Identifiant National de l'Adhérent pour un Réseau Informatique Confédéral) qui est le circuit unique de la gestion des cotisations.

En conformité avec le règlement n° 2009-10 du CRC, l'individualisation par structures Cfc des flux de cotisations, dont le versement intervient postérieurement à la clôture, permet la reconnaissance d'un produit à recevoir comptabilisé sur l'exercice arrêté au 31 décembre.

#### 3.1.2 Contributions publiques de financement

Ces contributions sont comptabilisées à réception d'une notification délivrée par le financeur. Conformément au principe repris dans le paragraphe 2.6 du règlement CRC (n° 2009-10 - Annexe - Règles comptables des organisations syndicales -), il est tenu compte d'éventuelles conditions suspensives ou résolutives figurant dans la convention et précisant les termes des actions à mener.

Durant l'exercice, les contributions enregistrées en produits ont fait l'objet d'un traitement comptable obéissant aux règles ci-dessus rappelées.

#### 3.2 Contributions en nature

La Fédération a bénéficié au cours de l'exercice de :

- de mises à dispositions de 7 personnes,

Ces contributions en nature ne sont pas comptabilisées dans les comptes de la Fédération. La Fédération par simplification ne valorise pas l'action de ses bénévoles, car leurs actions sont suffisamment connues et reconnues pour qu'une mention qualitative lui paraisse suffisante.

- Mises à disposition de personnes



Il y a 7 personnes mises à disposition par EDF- GDF mais il n'y a plus de convention formalisée depuis 2009.

- Mises à dispositions de biens meubles et/ou immeubles
- NEANT

Nature	Identification du bien

- Valorisation des contributions en nature

NEANT

Nature de la mise à disposition (matériel, de personnes, de biens...)	Valorisation

**4/ Autres informations**

4.1 Engagements donnés

NEANT

4.2 Engagements reçus

NEANT



**4.3 Engagements de retraite**

Conformément à l'article 531-2/9 du PCG, la Fédération a constitué une provision pour retraite à la clôture de l'exercice.

**4.4 Compte épargne temps**

Il n'y a pas de compte épargne temps.

**4.5 Engagements de crédit bail**

Il n'y a pas de contrats de crédits bails

Postes du bilan	Date début crédit bail	Date fin crédit bail	Prix de revient	Redevances payées de l'exercice	Redevances restant à payer			Total à payer	Prix d'achat résiduel
					à - 1 an	de 1 à 5 ans	à + 5 ans		
Construction Photocopieur									
<b>Total</b>				<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**4.6 Effectif au 31 décembre**

L'effectif est composé au 31 décembre de 3 équivalents temps plein.

**4.7 DIF**

Le nombre d'heures dues au titre du droit individuel à la formation représente au 31 décembre 2011, 180 heures.